

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 26 janvier 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice :

14

Présents :

11

Votants :

12

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi vingt-six janvier, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SERVUZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle communale de la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas EVRARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 janvier 2023

PRÉSENTS : M. Nicolas EVRARD, Maire – MM Jérôme BOUCHET et Martial VIOLLET, Maire-Adjoints – Mmes et MM Olivier COTTRAY, Véronique DAVID, Catherine INGRES, Franck MAINARDIS, William PEACOCKE, Daniel RODRIGUES, Marie SIMONCINI, Alexis TRAPPIER, Conseillers Municipaux

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Isabelle PETITJEAN (procuration à Véronique DAVID)

ABSENTS : M. Carl DEVOUASSOUX et Mme Justine PERRAUT

Secrétaire de séance : M. Jérôme BOUCHET

02/2023

Objet : Travaux d'aménagement du centre du village et de restauration de l'église : demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité pour l'année 2023

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet en cours pour les travaux d'aménagement de son centre village avec pour objectif de favoriser l'élargissement du centre du village en reliant le centre historique du village composé des commerces, de la Maison de l'Alpage (Office de tourisme, agence postale communale, bibliothèque) à la mairie (ancien presbytère) et derrière elle à l'ensemble urbain composé de l'église, du pré de foire et de la Salle des fêtes Jean Morel.

Les travaux consistent en la réalisation d'une placette type place du marché et la finalisation de l'aménagement de la place de l'église dans la continuité de la rénovation de l'église Saint-Loup. La place du marché est rendue possible grâce à une disponibilité foncière suite à la construction du Hameau des Reines et permettra un aménagement paysager qui ouvrira la perspective du centre du village tout en y créant un espace convivial.

Les travaux de restauration de la toiture de l'église, afin de sécuriser l'édifice, sont terminés. Il reste désormais la restauration intérieure à réaliser avec la reprise de la décoration intérieure, des murs, des fresques, du mobilier (autels, retables...) auxquels s'ajoutent la mise en conformité de l'éclairage, la mise en lumière des décors, la restauration des vitraux et des portes, la réfection des sols et l'installation d'un chauffage au sol.

Les abords immédiats de l'église seront traités et enherbés pour accueillir des bancs et des luminaires. Devant l'entrée ouest de l'église, le terrain sera décaissé et traité en pavé avec des récupérations d'eaux de pluie pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite de plain-pied.

Le coût de l'action s'établit comme suit :

| NATURE DES DÉPENSES : | Montant hors taxes |
|----------------------------|--------------------|
| Travaux place du marché : | 310 055,00 € |
| Travaux préparatoires : | 13 900,00 € |
| Travaux de terrassement : | 58 750,00 € |
| Réalisation des réseaux : | 40 400,00 € |
| Revêtements - maçonnerie : | 163 230,00 € |
| Travaux d'espaces verts : | 33 775,00 € |

| NATURE DES DÉPENSES : | Montant hors taxes |
|--|-----------------------|
| Travaux place de l'église : | 257 345,78 € |
| Travaux préparatoires : | 35 173,80 € |
| Rampe et escalier : | 46 740,38 € |
| Parking et zone en dallage béton : | 175 431,60 € |
| Travaux des intérieurs de l'église : | 481 556,20 € |
| Lot 1 - Maçonnerie : | 180 672,20 € |
| Lot 2 - Menuiseries bois : | 15 700,00 € |
| Lot 3 - Restauration des décors peints : | 57 740,00 € |
| Lot 4 - Serrurerie - ferronnerie : | 33 514,00 € |
| Lot 5 - Restauration du mobilier liturgique : | 93 500,00 € |
| Lot 6 - Electricité : | 78 230,00 € |
| Lot 7 - Chauffage : | 22 200,00 € |
| Travaux des abords de l'église : | 115 881,11 € |
| Parvis : | 31 627,80 € |
| Sortie sud : | 5 740,85 € |
| Espaces verts : | 4 982,36 € |
| Eaux pluviales : | 48 100,80 € |
| Eclairage des abords : | 25 429,30 € |
| Honoraires : | 109 606,62 € |
| Mission de maîtrise d'œuvre place du marché : | 22 250,00 € |
| Mission de maîtrise d'œuvre place de l'église : | 9 368,26 € |
| Pré-étude de la place de l'église : | 1 400,00 € |
| Mission de maîtrise d'œuvre des intérieurs de l'église : | 44 593,58 € |
| Sondage peintures et préconisations de l'église : | 2 500,00 € |
| Mission de contrôle technique de l'église : | 4 870,00 € |
| Mission de coordination sécurité et protection de la santé de l'église : | 2 600,00 € |
| Diagnostiques amiante et plomb de l'église : | 1 220,00 € |
| Mission de maîtrise d'œuvre des abords de l'église : | 20 804,78 € |
| TOTAL : | 1 274 444,71 € |

Monsieur le Maire propose de solliciter le soutien financier du Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour la réalisation de ces travaux.

En prenant compte les sollicitations d'aides au financement en cours, le plan de financement pour l'opération se présente comme suit :

| FINANCEMENT : | Montant hors taxes | Taux |
|---|--------------------|--------|
| Subventions : | | |
| ÉTAT : | | |
| Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - 2022 : | 104 691,00 € | 8,21 % |
| DÉPARTEMENT : | | |
| Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité pour l'année 2022 : | 100 000,00 € | 7,85 % |
| Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité pour l'année 2023 : | 120 000,00 € | 9,42 % |
| Aide restauration patrimoine mobilier et immobilier - 2022 : | 120 000,00 € | 9,42 % |

| FINANCEMENT : | Montant hors taxes | Taux |
|--|-----------------------|-----------------|
| Subventions : | | |
| RÉGION : | | |
| Plan de préservation du patrimoine régional pour mobilier protégé 2022 : | 40 000,00 € | 3,14 % |
| Contrat Région pour l'année 2023 : | 260 000,00 € | 20,40 % |
| AUTRES FINANCEURS : | | |
| Fondation du Patrimoine dans le cadre de la mission Bern : | 250 000,00 € | 19,62 % |
| Souscription publique de la Fondation du Patrimoine : | 15 000,00 € | 1,18 % |
| Dotations complémentaires de la Fondation du Patrimoine pour la restauration des décors peints : | 3 000,00 € | 0,24 % |
| Autofinancement : | | |
| Emprunt : | 160 000,00 € | 12,55 % |
| Fonds propres : | 101 753,71 € | 7,98 % |
| TOTAL : | 1 274 444,71 € | 100,00 % |

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE le plan de financement,
- SOLLICITE auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie l'obtention d'une subvention au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité pour l'année 2023, pour la réalisation des travaux précités,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

*Délibération certifiée exécutoire
compte tenu de sa transmission en
sous-préfecture de Bonneville le
16/02/2023
et de sa publication le 16/02/2023.*

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Au registre, suivent les signatures des membres présents. Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance,



Jérôme BOUCHET.



Monsieur le Maire,



Nicolas EVRARD.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire de la Commune de Servoz dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 GRENOBLE cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens - www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Commune de Servoz, si un recours gracieux a été préalablement déposé.